

ICS: 97.060

***norme belge
enregistrée***

NBN EN 12752-2

1e éd., octobre 1999

Indice de classement : D 23

Séche-linge de type B à tambour utilisant les combustibles gazeux, de débit calorifique nominal ne dépassant pas 20 kW - Partie 2: Utilisation rationnelle de l'énergie

Met gas gestookte trommeldrogers type B met een nominale warmtebelasting van ten hoogste 20 kW - Deel 2: Rationeel energiegebruik

Gas-fired type B tumble dryers of nominal heat input not exceeding 20 kW - Part 2: Rational use of energy

Autorisation de publication : 08 octobre 1999

La présente norme européenne EN 12752-2 : 1999 a le statut d'une norme belge.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français); la traduction néerlandaise a été faite par l'Institut Belge de Normalisation (IBN) et a le même statut.



Institut belge de normalisation (IBN), association sans but lucratif

avenue de la Brabançonne 29 - 1000 BRUXELLES - téléphone: 02 738 01 12 - fax: 02 733 42 64

e-mail: info@ibn.be - IBN Online: www.ibn.be - CCP. 000-0063310-66

Geregistreeerde Belgische norm

NBN EN 12752-2

1e uitg., oktober 1999

Normklasse : D 23

Met gas gestookte trommeldrogers type B met een nominale warmtebelasting van ten hoogste 20 kW - Deel 2: Rationeel energiegebruik

Sèche-linge de type B à tambour utilisant les combustibles gazeux, de débit calorifique nominal ne dépassant pas 20 kW - Partie 2: Utilisation rationnelle de l'énergie

Gas-fired type B tumble dryers of nominal heat input not exceeding 20 kW - Part 2: Rational use of energy

Toelating tot publicatie : 08 oktober 1999

Deze Europese norm EN 12752-2 : 1999 heeft de status van een Belgische norm.

Deze Europese norm bestaat in drie officiële versies (Duits, Engels, Frans); de Nederlandse vertaling werd gemaakt door het Belgisch Instituut voor Normalisatie (BIN) en heeft dezelfde waarde.



Belgisch instituut voor normalisatie (BIN), vereniging zonder winstoogmerk
Brabançonnelaan 29 - 1000 BRUSSEL - telefoon: 02 738 01 12 - fax: 02 733 42 64
e-mail: info@bin.be - BIN Online: www.bin.be - prk. 000-0063310-66

ICS 97.060

Version Française

Sèche-linge de type B à tambour utilisant les combustibles gazeux, de débit calorifique nominal ne dépassant pas 20 kW -
Partie 2: Utilisation rationnelle de l'énergie

Gasbefeuerte Trommeltrockner Typ B mit
Nennwärmebelastungen bis 20 kW - Teil 2: Rationelle
Energieverwendung

Gas-fired type B tumble dryers of nominal heat input not
exceeding 20 kW - Part 2: Rational use of energy

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 3 juillet 1999.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

	Page
AVANT-PROPOS	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Définitions	5
3.1 sèche-linge automatique	5
3.2 sèche-linge non automatique	5
3.3 capacité nominale	5
4 Consommation énergétique	5
4.1 Exigences	5
4.2 Essais	5
4.2.1 Conditions générales des essais	6
4.2.2 Mesures et calculs	7
4.2.3 Tolérances d'essai pour la rétention d'humidité initiale et finale	8
4.2.4 Facteur de correction pour la consommation de gaz	8
Annexe ZA (informative) Articles de la présente Norme Européenne concernant les exigences essentielles ou d'autres dispositions des directives EU	10

AVANT-PROPOS

La présente norme européenne a été élaborée par le Comité Technique CEN/TC 299 "Appareils à adsorption/absorption, machines à laver et sèche-linge domestiques, utilisant les combustibles gazeux" dont le secrétariat est tenu par l'AENOR.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en février 2000, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en février 2000.

La présente norme européenne a été élaborée dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (des) Directive(s) UE.

Pour la relation avec la (les) Directives UE, voir l'annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante de la présente norme.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

La Directive ne spécifie pas le débit maximal des appareils qui entrent dans son domaine d'application. Cependant, le domaine d'application de la présente norme s'est limité aux appareils ayant des débits calorifiques ne dépassant pas 20 kW.

Pour les sèche-linge domestiques à tambour rotatif de type B_{22D} et B_{23D}, de débit calorifique nominal ne dépassant pas 6 kW voir EN 1458-1 et EN 1458-2.

Les gaz d'essai, pressions d'essai et catégories d'appareils donnés dans la présente norme européenne sont conformes à ceux spécifiés dans l'EN 437 : "*Gaz d'essais, pressions d'essais et catégories d'appareils*".

La consommation d'électricité n'est pas prise en compte dans cette norme parce qu'elle ne représente qu'une petite proportion de la consommation totale d'énergie de l'appareil.

1 Domaine d'application

La présente norme européenne spécifie les exigences et les méthodes d'essai relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie des sèche-linge de type B à tambour rotatif utilisant les combustibles gazeux, de débit calorifique nominal ne dépassant pas 20 kW et avec un volume de tambour ne dépassant pas 350 l, désignés, ci-après, sous le terme "Appareils".

La présente norme européenne s'applique aux appareils de type B₂₂ et B₂₃ à chauffage direct utilisant les combustibles gazeux et aux appareils de type B₁₁ et B_{11BS} à chauffage indirect utilisant les combustibles gazeux.

La présente norme ne s'applique pas:

- a) aux appareils à combustion catalytique;
- b) aux appareils destinés à être utilisés dans des locaux où règnent certaines conditions, telles que la présence d'atmosphère corrosive ou explosive ;
- c) aux appareils du type à condensation à l'intérieur desquels l'air chauffé et les produits de combustion utilisés pour le séchage sont déshumidifiés par refroidissement à l'eau ou à l'air ;
- d) aux appareils destinés à être utilisés dans les véhicules ou à bord des bateaux ou des avions ;
- e) aux appareils de type B_{22D} et B_{23D}.

Cette norme couvre uniquement les essais de type.

2 Références normatives

La présente norme comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées, les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette norme que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique.

EN 12752-1	Sèche-linge de type B à tambour rotatif utilisant les combustibles gazeux de débit calorifique nominal ne dépassant pas 20 kW - Partie 1: Sécurité
EN 20139	Textiles - Atmosphères normales de conditionnement et d'essai (ISO 139:1973)
EN 60456	Machines électriques à laver le linge pour usage domestique - Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction (CEI 60456:1994)